

# RÉGION WALLONNE

## Province de HAINAUT

### AVIS D'ENQUÊTE

#### **Projet d'arrêté du Gouvernement wallon adoptant provisoirement le projet de révision des plans de secteur de La Louvière-Soignies et de Thuin-Chimay portant sur l'inscription du projet de tracé de la N54 Charleroi-Erquelines, tronçon Lobbes-Erquelines et de son périmètre de réservation.**

Conformément aux articles 4, 43 et 46 du Code wallon de l'aménagement du territoire, de l'urbanisme, du patrimoine et de l'énergie (C.W.A.T.U.P.E.), une enquête publique est organisée sur le territoire des communes de Anderlues, Erquelines, Lobbes et Merbes-le-Château aux fins de consultation par le public du projet de révision des plans de secteur de La Louvière-Soignies et de Thuin-Chimay en vue de l'inscription du projet de tracé de la N54 Charleroi-Erquelines, tronçon Lobbes-Erquelines et de son périmètre de réservation.

L'enquête publique sera ouverte le lundi 7 février 2011 et clôturée le mercredi 23 mars 2011.

Les documents exposés à l'enquête publique peuvent être consultés durant la période de 45 jours indiquée ci-dessus :

- à l'administration communale de la Commune d'Anderlues, service urbanisme, Place Albert 1<sup>er</sup>, 21 à 6150 Anderlues, du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h00 à 16h00 ainsi que le mardi 15 février 2011 de 16h00 à 20h00 - (\*) sauf le lundi 14 mars 2011;
- à l'administration communale de la Commune d'Erquelines, service urbanisme, rue Albert 1<sup>er</sup>, 51 à 6560 Erquelines, les lundis, mardis (\*), mercredis, vendredis de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h30 et les jeudis de 9h00 à 12h00 ainsi que le mardi 15 mars 2011 jusqu'à 20h00 - (\*) sauf le mardi 8 mars 2011 après-midi ;
- à l'administration communale de la Commune de Lobbes, service urbanisme, rue du Pont, 1 à 6540 Lobbes, du lundi au vendredi de 8h30 à 11h30 ainsi que les mercredis 23 février 2011 et 16 mars 2011 de 18h00 à 20h00 et les samedis 26 février 2011 et 12 mars 2011 de 9h00 à 11h00.
- à l'administration communale de la Commune de Merbes-le-Château, service urbanisme, rue de la Place, 15 à 6567 Merbes-le-Château, du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et les lundis, mardis et jeudis de 14h00 à 16h00 ainsi que le lundi 28 février 2011 jusqu'à 20h00.

Une réunion d'information au cours de laquelle des explications techniques peuvent être obtenues, se tiendra :

- le mercredi 16 février 2011 à 19 heures à la salle des Fêtes de Mont-Sainte-Geneviève, rue du Village, 36 à 6540 Mont-Sainte-Geneviève.

Avant la clôture de l'enquête publique, tout tiers intéressé peut exprimer au Collège communal ses observations et réclamations :

1. par courrier ordinaire, daté et signé à peine de nullité, à l'une des adresses suivantes :

- Collège communal de la Commune d'Anderlues, place Albert 1<sup>er</sup>, 21 à 6150 Anderlues ;
- Collège communal de la Commune d'Erquelines, rue Albert 1<sup>er</sup>, 51 à 6560 Erquelines ;
- Collège communal de la Commune de Lobbes, rue du Pont, 1 à 6540 Lobbes ;
- Collège communal de la Commune de Merbes-le-Château, rue de la Place, 15 à 6567 Merbes-le-Château.

2. par télécopie, datée et signée à peine de nullité, à l'un des numéros suivants :

- Collège communal de la Commune d'Anderlues, fax : 071/54 89 38;
- Collège communal de la Commune d'Erquelines, fax : 071/55 93 11 ;
- Collège communal de la Commune de Lobbes, fax : 071/59 48 08 ;
- Collège communal de la Commune de Merbes-le-Château, fax : 071/55 90 88.

3. par courrier électronique, daté et identifié à peine de nullité, à l'une des adresses suivantes :

- Collège communal de la Commune d'Anderlues, e-mail : [jennifer.clemmens@anderlues.be](mailto:jennifer.clemmens@anderlues.be) ou [christine.josse@anderlues.be](mailto:christine.josse@anderlues.be) ;
- Collège communal de la Commune de Lobbes, e-mail : [commune.lobbes@publilink.be](mailto:commune.lobbes@publilink.be) ;
- Collège communal de la Commune de Merbes-le-Château, e-mail : [claudetoussaint@publilink.be](mailto:claudetoussaint@publilink.be).

Avant la clôture de l'enquête publique, tout tiers intéressé peut exprimer verbalement ses observations et réclamations sur rendez-vous auprès de :

- Mademoiselle CLEMMENS Jennifer, Conseillère en aménagement du territoire et urbanisme de la Commune d'Anderlues, Place Albert 1<sup>er</sup>, 21 à 6150 Anderlues, tél.:071/549116, e-mail: [jennifer.clemmens@anderlues.be](mailto:jennifer.clemmens@anderlues.be) ;
- Monsieur Robert GILLARD, Conseiller en aménagement du territoire et en urbanisme de la Commune d'Erquelines, rue Albert 1<sup>er</sup>, 51 à 6560 Erquelines, tél. : 071/55 92 78, e-mail : [robert.gillard@erquelines.be](mailto:robert.gillard@erquelines.be) ;
- Monsieur Michel DUBOIS, Conseiller en aménagement du territoire et urbanisme de la Commune de Lobbes, rue du Pont, 1 à 6540 Lobbes, tél. 071/59 77 35, e-mail : [michel.dubois@publilink.be](mailto:michel.dubois@publilink.be) ;
- Monsieur Claude TOUSSAINT, agent délégué en aménagement du territoire et urbanisme de la Commune de Merbes-le-Château, rue de la Place, 15 à 6567 Merbes-le-Château, tél. : 071/55 90 72, e-mail : [claudetoussaint@publilink.be](mailto:claudetoussaint@publilink.be).

Les observations et réclamations peuvent également être exprimées lors des séances de clôture de l'enquête publique qui se tiendront :

- Le mercredi 23 mars 2011, de 15 heures 30 à 16 heures à l'administration communale de la Commune d'Anderlues, Place Albert 1<sup>er</sup>, 21 à 6150 Anderlues ;
- Le mercredi 23 mars 2011, de 16 heures à 17 heures à la salle des Mariages de l'Hôtel de Ville de Lobbes, Place communale, 15 à 6540 Lobbes ;
- Le jeudi 24 mars 2011, de 9 heures à 9 heures 15 à l'administration communale de la Commune de Merbes-le-Château, salle du Collège, rue de la Place, 15 à 6567 Merbes-le-Château ;
- Le vendredi 25 mars 2011, à 10 heures 15 en séance du collège communal à l'administration communale de la Commune d'Erquelines, rue Albert 1<sup>er</sup>, 51 à 6560 Erquelines.

A la clôture de l'enquête publique, des réunions de concertation se tiendront :

- le mardi 29 mars 2011 à 16 heures à l'Administration communale d'Anderlues, salle du Conseil communal, Place Albert 1<sup>er</sup>, 21 à 6150 Anderlues ;
- le mardi 29 mars 2011 à 19 heures à la salle des Fêtes de Mont-Sainte-Geneviève, rue du Village, 36 à 6540 Mont-Sainte-Geneviève ;
- le jeudi 31 mars 2011 à 16 heures au Grand salon, rue Albert 1<sup>er</sup>, 51 à 6560 Erquelines ;
- le jeudi 31 mars 2011 à 19 heures à la salle communale Lengrand, rue Edmond Lengrand, 12 à 6567 Merbes-le-Château.